

ANAP - Guide GHT - cartographie des processus "Patrimoine immobilier"

31/10/2017

L'Agence nationale d'appui à la performance des établissements de santé et médico-sociaux (Anap) publie une cartographie des processus "Patrimoine immobilier", qui s'ajoute à l'ensemble des outils permettant de repenser les fonctions administratives et techniques à l'échelle d'un groupement hospitalier de territoire (GHT).

L'Anap précise sur son site internet les finalités de la cartographie « Patrimoine immobilier », à savoir :

- contribuer à la qualité et à la sécurité des prises en charge, à la sécurité des personnes et à la sécurité des biens par le maintien du patrimoine immobilier en bon état d'usage,
- avoir une gestion optimisée du patrimoine immobilier,
- accompagner la mise en œuvre du projet d'établissement et notamment du projet médical.

Sont aussi disponibles les cartographies des processus pour les fonctions Finances, Contrôle interne, Contrôle de gestion, Achats-Approvisionnements, Services économiques, Transports des biens et des personnels, Biomédical.